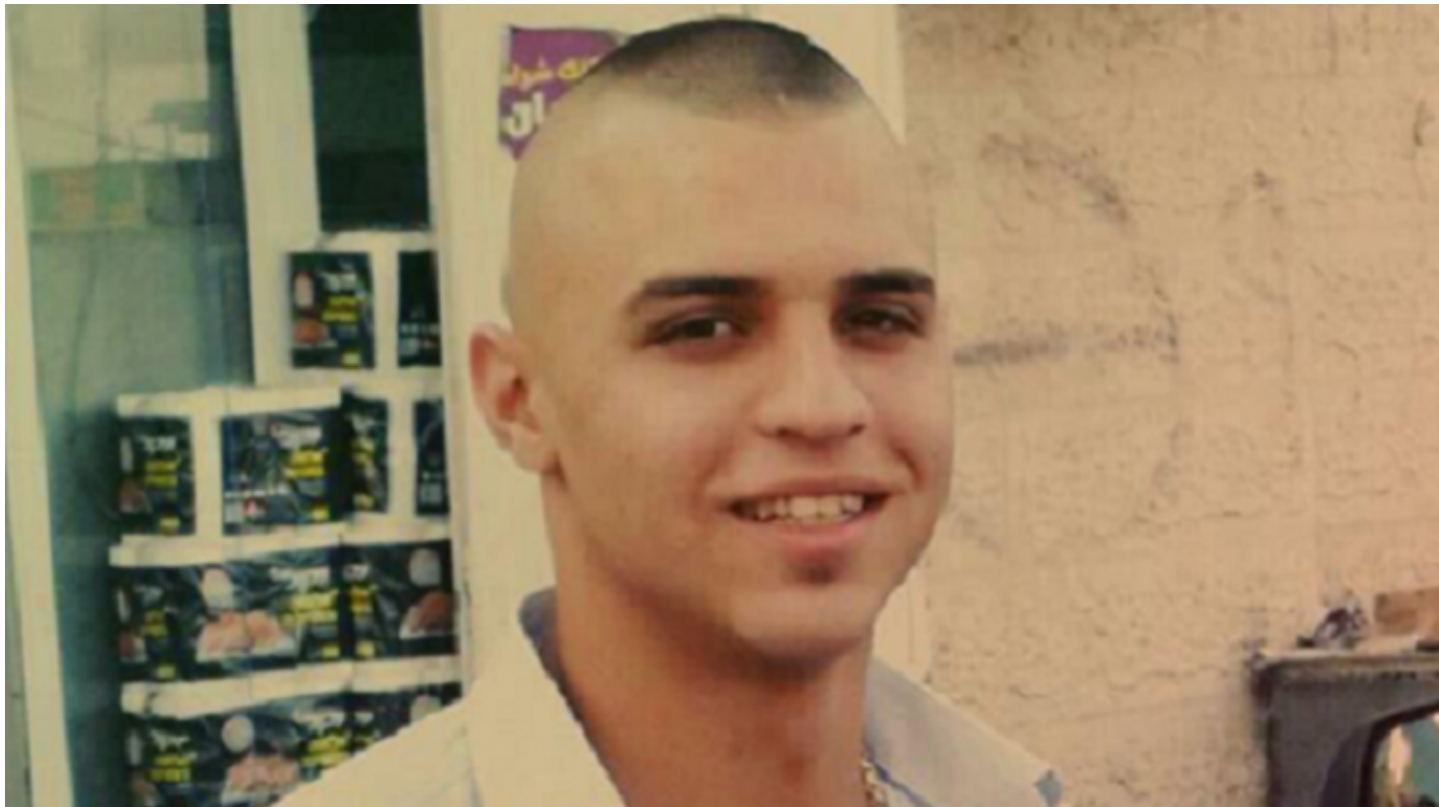


Deux mineurs détenus arbitrairement

17 novembre 2015



Accusés d'avoir jeté des pierres, Fadi Hasan Abassi et Mohammed Saleh Ghaith, 17 ans, ont été arrêtés par la police israélienne le 19 octobre dernier. Faute de preuve à leur encontre, les autorités les ont placés en détention administrative, une détention fréquemment utilisée par Israël comme un véritable outil de répression.

Signez la [pétition en quelques clics](#)

Selon Defence Children International-Palestine qui a documenté leur cas, Fadi et Mohammed n'ont pas été informés de leur droit de garder le silence et de consulter un avocat avant leur interrogatoire. Leurs parents n'ont pas non plus eu le droit de les assister.

Les policiers les ont accusés d'avoir jeté des pierres, l'accusation la plus fréquemment retenue pour justifier l'arrestation de mineurs palestiniens. A défaut de preuves pouvant justifier leur poursuite devant la justice israélienne, le ministre de la Défense a ordonné leur placement en détention administrative, sur le fondement de la Emergency Power Detention Law qui s'applique aux résidents de Jérusalem Est. Cette forme de détention permet aux autorités israéliennes de détenir une personne pour une période maximum de six mois, renouvelable de manière indéfinie. Le détenu administratif est ainsi emprisonné sans

inculpation ni procès, le plus souvent sur la base d'informations « secrètes » auquel ni son avocat ni lui n'ont accès, en violation du droit international. Dans ces circonstances, il est totalement illusoire de contester le placement en détention. Ainsi, telle qu'elle est utilisée en Israël, la détention administrative est constitutive d'une détention arbitraire.

Fadi est détenu pour six mois et Mohammed pour trois mois. Leur détention pourra être prolongée à l'issue de cette période.

C'est la première fois en quatre ans que des mineurs sont placés en détention administrative ce qui témoigne d'une nouvelle aggravation de la répression exercée à l'encontre des Palestiniens. Avec l'intensification des heurts entre Palestiniens et l'armée israélienne depuis début octobre, les arrestations ont connu une recrudescence. Fin octobre, les prisons israéliennes comptaient ainsi 6700 prisonniers palestiniens dont 450 détenus administratifs et 320 mineurs.

Contexte

Les mineurs : une cible de premier choix

Chaque année, entre 500 et 700 enfants cisjordaniens sont arrêtés. En ciblant les enfants, les Israéliens ciblent le futur des Palestiniens.

Dès son arrestation, le plus souvent au milieu de la nuit, le mineur a les yeux bandés et les poignets menottés, avec des liens en plastique très serrés qui entaillent la chair.

Il est ensuite conduit dans un centre d'interrogatoire, sans que ni lui ni ses parents ne soient informés du motif de l'arrestation ni du lieu de détention. Durant le trajet vers le poste d'interrogatoire qui peut durer plusieurs heures, il est insulté, humilié et parfois menacé et battu.

L'interrogatoire est mené sans avocat. Il peut durer de quelques heures à plusieurs semaines pendant lesquelles, dans la majorité des cas, le mineur restera menotté et parfois attaché à une chaise pendant des heures, occasionnant de vives douleurs au niveau des poignets et des mains, du dos et des jambes. Plus d'un tiers des mineurs sont aussi victimes de bousculades, de gifles et de coups de pieds et parfois pire.

En général, le but de la manœuvre est de soutirer des noms de camarades qui justifieront de nouvelles arrestations, ainsi que des aveux qui constitueront l'un des principaux si ce n'est le seul fondement de la condamnation. Tous les enfants mis en accusation sont condamnés, dont les 3/4 à une peine d'emprisonnement ferme, essentiellement pour jet de pierre ou de cocktail molotov.

La détention comme outil de contrôle de la société palestinienne

Au nom de sa sécurité, Israël utilise la prison comme un véritable outil de pression / répression visant à contrôler la société palestinienne.

Depuis 1967, plus de 850 000 Palestiniens ont été emprisonnés par les autorités israéliennes, soit 20% de la population totale et 40% de la population masculine.

Chaque famille palestinienne a ou a eu un de ses membres emprisonné. Tous ont subi un parcours similaire jalonné de violences, d'humiliations et d'injustices qui produisent des effets dramatiques à long terme sur la société palestinienne dans son ensemble et sur le processus de paix, voué à l'impasse tant que la question des prisonniers palestiniens ne sera pas réglée.

Signez la [pétition en quelques clics](#)

- Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > **Agir** > [Signer et partager](#) >

- Adresse de cet article : <https://stopcolonies.fr/Deux-mineurs-detenus-arbitrairement>